

aucune considération ne me portera à souffrir qu'à l'on porte la moindre atteinte à l'honneur & à la dignité de ma Couronne, non plus qu'aux Droits de mon Peuple.

A la clôture du dernier Parlement, je témoignai combien j'étois ravi des apparences qui me promettoient que ceux de mes Sujets, séduits dans quelques-uns de mes Domaines, n'entreroient, par un juste retour sur eux-mêmes, dans les bornes de leur devoir; mais depuis, j'ai eu le chagrin de voir que l'esprit de faction, que j'avois cru sur le point de s'éteindre, s'étoit reproduit de nouveau dans quelques-unes de mes Colonies dans l'Amérique Septentrionale; que même dans l'une d'entre elles on avoit eu recours à des voyes de fait & opposé de la résistance à l'exécution des Loix, jusques-là que, témoins les derniers avis, la Ville Capitale de cette Colonie, rebelle aux Loix & au Gouvernement, avoit pris des mesures pernicieuses à la Constitution & accompagnées de circonstances qui manifestoient une résolution de se soustraire à la dépendance de la Grande-Bretagne. De mon côté, je me suis attaché aux moyens qui m'ont paru nécessaires, tant pour maintenir la Constitution que pour inspirer l'obéissance à l'autorité de la Législation. Vous pouvez compter que je persisterai toujours dans ces desseins, & je ne doute nullement qu'à l'aide de votre appui, je ne parvienné à détruire les dangereux projets de ces turbulentes & séditieuses personnes, qui sous de faux prétextes ont sçu tromper quantité de mes Sujets en Amérique, & dont les menées, si l'on n'y apportoit remède, ne manqueroient pas d'entraîner de fâcheuses suites, en premier lieu pour mes Colonies, & ensuite pour tous les Domaines de ma Couronne.